Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 022-212200687-20260708-2026_46-DE

Côtes d'Armor	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL De la Commune de Grâce-Uzel
	SÉANCE DU MERCREDI 8 JUILLET 2026

Date de la convocation : 1er/07/2026
Date d'affichage : 1er/07/2026
NOMBRE DE CONSEILLERS :
Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Ayant pris part à la délibération : 11

L'an deux mil vingt-six le huit du mois de juillet à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Grâce-Uzel légalement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François HINDRÉ.

Étaient présents : M. François HINDRÉ, Mme Anaïk LUCAS, M. Yohann LE COUÉDIC, Mme Angélique DAVID, M. Miguel PINÇON, M. Jean-Marc VIDELOT, Mme Jocelyne FRAVAL, M. Mickaël LE MERCIER, Mme Stéphanie LE MÉE, Mme Kathleen BOUVET, M. Damien MANGONNEAUX.
Absent excusé : M. Damien MANGONNEAUX donne pouvoir à K.BOUVET.

Stéphanie LE MÉE a été désignée comme secrétaire de séance

2026-46 SÉCURISATION DES SITES COMMUNAUX

Le Conseil municipal,

Vu les dégradations constatées sur plusieurs sites communaux ;

Considérant que la commune doit mettre en œuvre des mesures de prévention et de dissuasion afin de limiter les actes de vandalisme et les intrusions ;

Il est proposé :

1. D'approuver la mise en place d'un plan de sécurisation des sites communaux, comprenant notamment :
   - mise en place éventuelle de systèmes de vidéoprotection conformément à la réglementation en vigueur ;
2. D'autoriser le Maire à solliciter des devis auprès de prestataires spécialisés et à retenir l'offre la plus adaptée, dans le respect des règles de la commande publique.

Pour extrait conforme.

Le Maire, **La Secrétaire,**

François HINDRÉ, **Stéphanie LE MÉE,**